

# Quand la Flandre grignote un maximum d'autonomie, que peuvent faire les francophones?

**La Flandre avance en termes de prérogatives: création d'un ministère de la Justice, décision autonome en matière de quotas d'étudiants en médecine... Que peuvent faire les francophones?**

**SOPHIE LEROY**

Pour réaliser une nouvelle réforme de l'État, souhait de la N-VA, il faudrait une majorité des deux tiers au niveau fédéral. Impossible. Pour le moment, en tout cas. En attendant, la Flandre grappille du terrain là où elle peut. À la lumière de l'accord de gouvernement flamand, les avancées qui s'annoncent très prochainement sont claires. Voici ce qui est déjà prévu, tel que péché dans les 300 pages de cet accord:

► La Flandre va cesser de financer Unia. Elle va remplacer le centre pour l'égalité des chances, à qui elle attribuait 800.000 euros par an, par un organisme flamand spécifique chargé d'aider à résoudre les pro-

blèmes de discrimination.

► La Flandre a désigné une ministre de la Justice. Or, le ministère de la Justice est une fonction fédérale, c'est la première fois qu'un ministre régional a droit à ce costume.

► La Flandre lance une Sûreté de l'État parallèle, avec un service de sécurité responsable de vérifier le respect des règles de reconnaissance par les mosquées.

► La Flandre va déterminer elle-même ses quotas d'étudiants en médecine et dentisterie.

► La Flandre veut élargir le Ring de Bruxelles avec une quatrième bande – ce qui va à l'encontre des souhaits de la Région bruxelloise et des communes – et fait silence sur la taxe kilométrique.

## **Inquiétant?**

Pour Pascal Delwit, politologue à l'ULB, ce n'est pas simplement un effet de la N-VA mais aussi de l'Open Vld et du CD&V. La Flandre, en avançant au maximum,

jusqu'aux limites de ses prérogatives, titille les francophones. Cela va-t-il pousser le PS à accepter d'entrer, au niveau fédéral, dans une négociation qu'il repousse jusqu'ici? *«La question n'est pas, pour les francophones, de savoir s'ils vont ou pas entrer en négociation, mais de bien préparer celle-ci.»*

En effet, même si l'éventualité d'une nouvelle réforme de l'État n'est pas posée en ces termes pour les premiers échanges directs entre PS et N-VA ni même pour le futur gouvernement, la Flandre ne lâchera pas.

*«Une négociation pour la réforme de l'État porte principalement sur des éléments de nature technique, portant sur des domaines tels que le droit administratif, le droit public»,* avertit, inquiet, Pascal Delwit. *«C'est la leçon à retenir: les partis francophones doivent se préparer extrêmement bien pour une possible négociation de ce genre. Ils doivent prêter attention à toutes les facettes, même celles qui ne se posent pas encore. Il faut comprendre ce que, techniquement, chaque éventualité peut vouloir dire. Que se passerait-il en cas de séparation à l'amiable?*

*En cas de sécession?»*

Clairement, le politologue de l'ULB est soucieux du niveau de préparation sur de telles matières du côté francophone. Est-ce mieux du côté néerlandophone? Pascal Delwit rappelle que la N-VA et l'Open Vld ont de bons relais auprès d'experts, mais il n'est pas confiant pour le CD&V. *«Par contre, il y a une certaine anticipation du côté des administrations flamandes sur ce qui pourrait se passer d'un point de vue fiscal, par exemple. Côté wallon et bruxellois et à la Fédération, la préparation n'est pas aussi avancée.»*

Pascal Delwit remarque, pour le futur proche, qu'il y a un élément qui pourrait réunir les partis «ennemis» autour de la table. *«Le 26 mai, tous les gouvernements ont été sanctionnés. Au nord comme au sud, socialistes, libéraux, sociaux-démocrates ont reculé, alors que les partis en périphérie du système ont progressé. Les informateurs devraient soulever cet élément commun aux Bruxellois, Flamands et Wallons et poser la question: comment répondre à ce défi?»*

---

**«Les partis francophones doivent se préparer extrêmement bien pour une possible négociation.»**

**PASCAL DELWIT**  
POLITOLOGUE À L'ULB

---